Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère) **SAF HELICOPTERES**

Aéronef (type couleur immatriculation) **AS350B3** **Rouge et blanc F-GLHN** **PILOTE** **Gilles SARRET**

Bénéficiaire (nom + téléphone) **Freddy Meignan 04.76.80.51.67**

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
14 avr. 2017	Villard d'arene	Bérarde		1		1 rotation pour le refuge ADELE PLANCHARD (avec 1 charge à l'aller et 1 charge au retour).
14 avr. 2017	Bérarde	Bérarde		2	2	2 rotations de métériels et approvisionnement (dont 1 poêle a bois) pour le refuge du promontoire et 1 rotation de personnel le matin avec 1 retour en fin d'après-midi.
14 avr. 2017	Bérarde	Bérarde		1		1 rotation pour le refuge du Chatelleret matériels et approvisionnement

PRECONISATIONS DU PARC NATIONAL DES ECRINS

Rappel de la règle : 1 rotation personnel acceptable pour 4 rotations matériel

Pour le refuge du Promontoire : suite à votre appel téléphonique ce matin, je vous informe qu'exceptionnellement, nous accordons les rotations «passagers » mais UNIQUEMENT pour les ouvriers de l'entreprise.

COPIE au secteur OISANS/VALBONNAIS

Autorisation

N° 147/2017

à Gap, le 13/04/2017

Le Directeur,



Pierre COMMENVILLE